

Le Centre de Séjour Surveillé de Saint-Denis-lès-Sens

Le camp de Saint-Denis-lès-Sens est créé à l'initiative du sous-préfet de Sens, **Stéphane Leuret**, en février 1941. Il est installé à 1,5 km au nord de Sens, en bordure de la RN 5, sur des terrains appartenant à l'entreprise Pont-à-Mousson et ayant été occupés jusque-là par un hôpital militaire auxiliaire. Il comprend trois baraquements en bois, pouvant contenir 60 personnes chacun, et des bâtiments en pierre affectés aux services du camp (infirmerie et pouponnière, réfectoire, cuisine, magasins, lavoir, bureaux) et à un poste de garde. Il est clôturé par une palissade (facile à franchir...) sur les côtés nord et ouest, par les baraquements sur les autres côtés.

De mars à juin 1941 y ont été transférés des étrangers (en grande majorité des Polonaises) jusqu'alors internés au **camp de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes**. En décembre 1940 et janvier 1941, ces étrangers avaient été évacués par les autorités d'occupation des départements de la Seine-Inférieure et de la Somme (« zone interdite ») où la plupart travaillaient dans des exploitations agricoles. On les appelle alors « **les indésirables** ». En octobre 1941, l'effectif officiel est de 501 personnes, mais en fait seule une centaine est présente au camp, essentiellement des femmes et des enfants, mais aussi une trentaine d'hommes travaillant pour les Allemands à la station-magasin de Sens. Les autres ont été placés dans des fermes de l'Yonne, une cinquantaine travaillent en Allemagne, un certain nombre se sont évadés ou ont été libérés.

Ces personnes sont simplement assignées à résidence et jouissent par conséquent d'une certaine liberté : elles peuvent sortir du camp dans la journée et recevoir librement visites, lettres et colis. Leurs effectifs diminuent au cours de l'année 1942, à cause de libérations assez nombreuses ou de l'envoi dans d'autres départements (60 Polonaises envoyées le 17 mai 1942 dans les Ardennes). Les étrangers présents au camp ne sont plus alors qu'une cinquantaine.

À partir d'août 1941, le camp de Saint-Denis accueille aussi des internés du marché noir et en reçoit 73, le 26 décembre 1942, en provenance du **camp de Vaudeurs** qui a été fermé à cause de graves problèmes de surveillance et de discipline. Les effectifs de ces internés (condamnés en général à deux ou trois mois d'internement) passent de 130 environ en janvier 1943, à 199 en février 1944, avant de décliner rapidement au printemps 1944. Quant aux étrangers présents, ils ne sont plus qu'une vingtaine en mars 1943 et il ne reste plus que quelques Polonaises au camp au printemps 1944.



L'arrivée des internés pour marché noir a modifié le fonctionnement du camp : des travaux sont effectués (douches, WC), on renforce la clôture du camp par la pose de barbelés, de nouveaux gardiens sont recrutés et des gendarmes supplémentaires s'ajoutent à la garde. Ces internés, en très grande majorité des Français, viennent de différents départements, et très peu sont Icaunais. Leur régime est plus strict que celui des étrangers : ils ne peuvent recevoir de colis alimentaires qu'après un mois de détention et le contenu de ces colis est réglementé et inventorié. Le droit de visite est également réglementé et les lettres doivent passer au contrôle du personnel de garde (mais les fraudes semblent fréquentes). Les sorties sont en principe interdites, mais on tolère que les internés aillent consommer au café situé en face du camp...

Certains sont utilisés pour le jardinage dans les potagers du camp ; à l'automne 1943 une trentaine sont envoyés au **camp des Eaux et Forêts de Courgenay**. À partir de l'été 1943, des internés sont détachés pour travailler dans des usines de Sens (usines fabriquant des filets de camouflage, etc.) et de Villeneuve-sur-Yonne (VITI-Agricole). Mais ce travail à l'extérieur crée bientôt de nombreux problèmes : les gardiens qui les accompagnent ont beaucoup de mal à les surveiller pendant le trajet et surtout le travail, et certains détenus en profitent pour entrer en communication avec des proches, recevoir lettres et colis, ou même s'évader... Lorsque l'usine qui les emploie n'a pas de cantine, ces travailleurs détachés prennent leurs repas dans des restaurants, ce qui suscite l'indignation des Sénonais. Enfin les employeurs se plaignent de leur rendement très faible et préfèrent souvent renoncer à cette main d'œuvre bien peu motivée.

Des internés (volontaires ou requis du STO) partent travailler en Allemagne en 1943 et surtout mai-juin 1944. Quelques-uns en profitent pour s'évader pendant le transfert (en gare de Sens et de Migennes notamment).

En raison des évasions trop nombreuses, les sorties sont supprimées en février 1944 (sauf pour l'entreprise VITI-Agricole). Le chantier de Courgenay est fermé également en février 1944 à cause de l'agitation des détenus. Aussi les effectifs du camp montent à 199, ce qui oblige à renforcer la garde et pose de sérieux problèmes de ravitaillement.

En même temps la proximité du camp avec des objectifs hautement stratégiques (dépôts de carburant, usines travaillant pour les Allemands) et le risque de bombardements inquiètent les autorités : on creuse des tranchées-abris et on procède à des exercices d'alerte. L'administration envisage alors différentes solutions, dont le transfert au camp de Jargeau dans le Loiret. Finalement le 16 juin 1944 les 25 internés restants sont transférés en train à Écrouves (Meurthe-et-Moselle) et le 20 juin le camp est occupé par un détachement allemand chargé de surveiller 200 prisonniers russes.

Après la Libération, il a été envisagé d'y interner une partie des personnes arrêtées à Sens pour collaboration, mais les archives n'ont pas gardé de traces certaines de ces internements. Le Centre est officiellement dissout en septembre 1944. Au total, environ 1500 personnes y auraient séjourné entre mars 1941 et septembre 1944.

Sources : ADY, 1 W 16 à 22, 195, 460, 461, 463, 466, 468, 501, 502, 509, 510, 518, 528, 529. ADY, 1222 W 6 à 8 et 39

Claude Delasselle